

Vous avez des allergies alimentaires, informez l'équipe soignante

Merci de lire attentivement ces informations concernant vos repas

Si lors de la consommation d'un aliment contenant l'un des allergènes ci-dessous (ou d'autres), vous avez présenté des symptômes d'allergie alimentaire immédiate : urticaire, gonflement du visage, des lèvres, du cou, crise d'asthme, vomissements répétés, douleur abdominale très forte voire un malaise : vous êtes probablement allergique à l'un des aliments consommés.

→ **prévenir absolument le médecin, l'infirmier-e et le-la diététicien-ne du service d'hospitalisation.**

Liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire¹, existant dans de très nombreux aliments :

	Arachides et produits à base d'arachides		Lait et produits à base de lait
	Anhydride sulfureux et sulfites		Lupin et produits à base de lupin
	Céleri et produits à base de céleri		Mollusques et produits à base de mollusques
	Céréales contenant du gluten		Moutarde et produits à base de moutarde
	Crustacés et produits à base de crustacés		Œufs et produits à base d'œufs
	Fruits à coque		Poissons et produits à base de poissons
	Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		Soja et produits à base de soja

¹ Règlement (UE) N°1169/2011 du Parlement européen et de l'Europe